La Kanzlei

Comme des coqs en pâte ? Work-life balance des salariés en France

Arbeitsrecht



https://player.vimeo.com/video/434005667

Le concept de Work-Life-Balance existe-t-il (encore ou déjà) en France ?

Oui et non : en France, par comparaison avec les pays anglo-saxons, l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée ne se matérialise pas nécessairement par une frontière nette.

Il s'agit, en règle générale, plutôt de savoir faire cohabiter ces deux aspects, et de réussir à importer, dans le monde du travail, la « qualité de vie » (y compris la qualité de la vie…privée).

L'employeur peut-il influencer la Work-Life-Balance ?

Oui ! De nombreux outils peuvent être utilisés par les employeurs, parmi lesquels

- une bonne gestion et adaptation des modèles de durée du travail (temps partiel, télétravail, forfait annuel, etc.),
- une certaine flexibilité de la Direction en cas de demandes particulières (congés sans solde, jours de repos pour la prise des célèbres « ponts », etc.),
- l'octroi d'avantages pas toujours obligatoires, mais très souvent appréciés (tickets restaurant, véhicule de fonction haut de gamme, etc.).

Existe-t-il des risques pour l'employeur en matière de qualité de vie au travail ?

Oui, et ils sont à éviter : Le salarié est exposé à des risques variés, pas toujours exclusifs les uns des

autres (par exemple, concernant le télétravail : on peut être en situation d'hyper-connectivité, tout en souffrant d'un grave isolement social) ce qui, par voie de conséquence, emporte un risque pour l'employeur qui porte, encore et toujours, une obligation de sécurité de résultat, laquelle s'étend à des aspects tels que le burnout, la souffrance au travail, les risques physiques, etc.

Il est donc essentiel de s'intéresser de près à la « QVT » (Qualité de Vie au Travail) et d'associer les salariés ainsi que leurs représentants le cas échéant.

2020-07-10

Qivive
Rechtsanwalts GmbH

qivive.com

Köln[D]
Konrad-Adenauer-Ufer 71
D – 50668 Köln
T + 49 (0) 221 139 96 96 - 0
F + 49 (0) 221 139 96 96 - 69
koeln@qivive.com

Paris[F]
50 avenue Marceau
F – 75008 Paris
T + 33 (0) 1 81 51 65 58
F + 33 (0) 1 81 51 65 59
paris@qivive.com

Lyon[F]
4 Pl. Amédée Bonnet
F – 69002 Lyon
T + 33 (0) 4 27 46 51 50
F + 33 (0) 4 27 46 51 51
lyon@qivive.com

Strasbourg[F]
10 Pl. Gutenberg
F – 67000 Straßburg
T + 33 (0) 3 92 12 02 20
F + 33 (0) 3 92 12 02 21
strasbourg@qivive.com